



L'énergie de tous
les possibles

MAGAZINE D'INFORMATIONS TRIMESTRIEL – AVRIL 2023 – N°01

Lumière



Mix énergétique

Accès universel à l'électricité

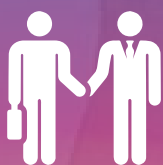
International

20^{ème} congrès de l'ASEA:
Senelec marque son empreinte
sur le plan continental

NOS



NOS VALEURS



RESPECT DU CLIENT



INTÉGRITÉ



RESPONSABILITÉ



ESPRIT D'ÉQUIPE



ENGAGEMENT



ÉQUITÉ

VALEURS



Sommaire

4 | EDITORIAL

6 | FAITS MARQUANTS

PROJETS & REALISATIONS

12 | Mise en oeuvre du mix Energétique

14 | Accès Universel à l'électricité

GRAND FORMAT

20 | Les centrales régionales mises hors service

COUP DE PROJECTEUR

26 | Qualité, Sécurité et Environnement

PORTRAIT

28 | Agent de caisse

INTERNATIONAL

29 | 20^{ème} congrès de l'ASEA

31 | 17^{ème} Session de l'Assemblée Générale du WAPP

33 | BID : Atelier sur le Développement des énergies renouvelables

CONSEILS PRATIQUES

34 | Alerte sur la Cybersécurité

35 | Comment gérer le stress dans le milieu professionnel

36 | Woyofal ou le système prépayé

37 | ILS NOUS ONT QUITTES

38 | SENELEC EN IMAGES

Directeur de Publication :

Papa Mademba BITEYE, **Directeur Général**

Directeur de Publication Adjoint :

Papa Toby GAYE

Directrice de la Rédaction :

Mariétou THIAM

Comité de Rédaction

Mariétou THIAM

Mikaëlla PEREIRA de CARVALHO

Khady DIOUF

Abass AMINE

Ibrahima NIANG

Cheikhou Oumar SOW

Mame Kévé NIANG

Fatoumatou Binetou Rassoul Samb

Equipe Audiovisuelle

Yaba DIENG

Serigne Moussa DIAO

Mansour KA



Dialoguez

avec votre compteur woyofal !



EDITORIAL



Chères lectrices, Chers lecteurs,

Après une absence prolongée, Lumière, magazine d'informations de notre entreprise revient avec des couleurs plus attrayantes, un design épuré et un contenu alliant des concepts comme la technicité, l'innovation et le social.

En effet, de l'eau a coulé sous les ponts depuis le dernier numéro qui revenait sur la première année de l'exécution du Plan de Relance et de Restructuration du Secteur de l'Électricité.

D'autres plans s'en sont suivis comme le plan Yeesal et depuis 2021, le plan « Dolli Sénégal » qui vient parachever des années de dur labeur. A présent, nous pouvons souligner les importantes performances effectuées grâce à l'aide de l'État du Sénégal et des partenaires techniques et financiers mais surtout grâce à l'engagement, la détermination, le professionnalisme et les compétences du personnel.

Ce support d'informations est une opportunité de présenter les réalisations de Senelec, les projets et les perspectives. 2025 étant l'année de référence dans l'exécution du Programme d'accès universel à l'électricité; Programme figurant en haut des priorités de son Excellence, M. Macky Sall, Président de la République, dans le Plan Sénégal Emergent. Ce programme qui se poursuit avec l'électrification de plusieurs localités dans le pays, l'installation et le raccordement de ménages à faibles revenus, la sécurisation des installations électriques de cantines dans les marchés, a pour ambition aussi de fournir aux populations une électricité en quantité et en qualité suffisantes et à moindre coût. En outre, nous notons la politique du mix énergétique qui se consolide, le renforcement du réseau de transport et de distribution, la ligne d'interconnexion électrique allant de Tambacounda à Kayes avec les programmes pilotés par l'OMVG et l'arrivée du gaz et du pétrole dans un futur très proche.

Au regard de tous ces développements, le secteur de l'énergie est sur la bonne voie pour contribuer à coup sûr à l'émergence du Sénégal. 2022 a aussi été l'année des innovations technologiques avec l'inauguration du Data Center TIER III et l'accord d'entente signé avec Huawei pour la transformation digitale de Senelec.

Au niveau sous régional et continental, Senelec a marqué son empreinte en organisant le 20ème congrès de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique dont j'assume la Présidence et la 17ème session de l'Assemblée Générale du Système d'Echanges d'Energie Electrique Ouest – Africain.

Au – delà de notre secteur, qui est celui de l'énergie et de notre mission de service public, nous venons de matérialiser notre politique de proximité envers les couches les plus vulnérables en mettant en place une Fondation. La Fondation Senelec a pour objectif de répondre aux besoins des Sénégalais en termes d'éducation, de santé et en apportant notre aide au secteur de l'agriculture.

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Ce premier numéro d'une nouvelle vitrine des informations de Senelec sera un condensé d'actualités, un tour d'horizon des réalisations et des activités du sous – secteur de l'électricité et un coup de projecteur sur notre démarche RSE.

A toutes et à tous, bonne lecture et bon mois de Ramadan !

Papa Mademba BITEYE
Directeur Général

CÉRÉMONIE DE LANCEMENT DE LA FONDATION SENELEC

La nécessité d'atteindre une meilleure performance sociétale



Le mercredi 30 mars 2022, la ministre des Énergies et du Pétrole a procédé au lancement officiel de la fondation Senelec en présence du Directeur général par ailleurs président du conseil de Fondation, de Abdou Aziz Fall, administrateur général de la fondation et des représentants du ministère des finances et du budget, de directeurs nationaux et présidents de fondations. La Fondation Senelec répond à un besoin d'amélioration des conditions et de la qualité de vie des populations. Notamment, en facilitant l'accès à une éducation de qualité aux enfants, en contribuant au développement de l'agriculture en milieu rural et périurbain, à l'accès à l'eau et aux soins médicaux.

ACCÈS UNIVERSEL À L'ÉLECTRICITÉ

L'électricité source de développement et d'émancipation des zones rurales

Du 06 au 08 avril 2022, le Délégué régional centre - est, Mame Aymérou Ndiaye a effectué une tournée de mise en service dans des villages situés dans les départements de Kaolack, Nioro et Guinguinéo. A cette occasion, des ménages et des lieux de culte ont pu bénéficier, sur place, d'un raccordement au réseau de Senelec. Cette activité, qui entre dans le cadre du programme d'accès universel à l'électricité, a connu un franc succès grâce à l'appui des maires des communes bénéficiaires au grand bonheur des populations.



SENELEC ET WELDY LAMONT

Signature d'un accord de financement à hauteur de 100 millions de dollars

Dans le cadre du programme d'accès universel à l'électricité, le Secrétaire Général, Papa Toby Gayé et le Directeur Général de WELDY LAMONT Afrique, Pape Sall ont signé, en présence du Directeur Général Papa Mademba Bitéye, de l'ambassadeur des Etats-Unis, Michael Raynor et du Directeur Général de 3MD, Amar Diouf un accord de financement ce mercredi 27 avril pour l'électrification de 500 localités couvrant une population de 350.855 habitants avec près de 37.000 clients à raccorder. Le projet financé à hauteur de 100 millions de dollars consiste à la fourniture, et à l'électrification de localités situées dans des zones rurales et péri-urbaines.



PROMOTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Inauguration de la centrale photovoltaïque de Diass



Son Excellence M. Macky Sall Président de la République a procédé, en compagnie de son homologue le chancelier de la République Fédérale d'Allemagne Son Excellence M. Olaf Scholz, et en présence du ministre du Pétrole et des Energies, du maire de Diass, des autorités administratives, du président du Conseil d'administration de Senelec, du Directeur général et des membres du comité de Direction, à l'inauguration de la centrale photovoltaïque à Diass. Cette centrale solaire d'une capacité de 23 MW est le fruit de la coopération sénégallo-allemande à travers la KfW et est l'une des trois composantes du programme de promotion des énergies renouvelables initié par les deux pays.

Ce projet réalisé à hauteur de 34 millions d'euros permet d'alimenter plus de 33 000 ménages. Il participe au mix énergétique prôné par l'Etat du Sénégal et contribue à l'augmentation de la part des énergies renouvelables qui représente désormais, 32% du parc de production de Senelec et sensiblement à l'équilibre offre/demande. Il concourt à la préservation de l'environnement avec la réduction des émissions des gaz à effet de serre.

COOPÉRATION SENELEC - EAGB

Le CFPP renforce les capacités des agents de l'EAGB aux pratiques commerciales et à la gestion des réseaux de distribution

Dans le cadre de son programme de formation, la société d'électricité de Guinée-Bissau (EAGB), à travers le PASEB (Programme d'Appui au Secteur de l'Electricité de la Guinée Bissau), a envoyé son personnel au CFPP pour une formation sur la Distribution et la Commercialisation de l'énergie électrique. Ce programme de formation a démarré le 23 mai 2022 et a été clôturé le jeudi 28 juillet 2022 par une cérémonie officielle. Il contenait trente-cinq (35) modules dont 9 sur la commercialisation de l'énergie électrique et 26 sur la gestion des réseaux HTA/BT, la maintenance et les travaux sur le réseau HTA/BT et la distribution BT.



INAUGURATION DU DATA CENTER TIER III

Une étape importante dans la révolution numérique de Senelec

Le ministre du Pétrole et des Energies Mme Aissatou Sophie Gladima, accompagnée du Directeur Général de Senelec Papa Mademba Bitèye, a présidé en présence de l'Ambassadeur de France Philippe Lalliot, du Président de Vinci Energies International et Systèmes M. Julio De ALMEIDA, du Directeur Général de Vinci Energies zone Afrique de l'Ouest et du Centre Abdellah Sabri, des membres du comité de direction de Senelec et les autorités locales de Diamniadio, à l'inauguration du Data center certifié TIER III de Senelec à Diamniadio. Dans le cadre de la digitalisation des processus métiers et de l'amélioration des relations avec la clientèle, Senelec a initié d'importants projets prenant en charge toutes les dernières innovations offertes par les TIC. De ce fait, pour assurer la viabilité de tous ses projets et garantir la sûreté de fonctionnement du système d'information, Senelec a opté pour la construction d'un Datacenter certifié Tier III

Ce Datacenter héberge entre autres : les infrastructures Informatiques, Télécommunication et le bureau central de Téléconduite de Senelec, à partir duquel sera assurée la digitalisation des opérations de supervision et de conduite des réseaux de distribution grâce au système IDMS.



SIGNATURE DE L'ACCORD D'ENTITÉ DE MISE EN ŒUVRE ENTRE SENELEC ET MCA SÉNÉGAL II

Un jalon essentiel dans la mise en œuvre du Compact

Senelec et MCA Sénégal II ont posé un jalon important en procédant à la signature de l'accord d'entité de mise en œuvre du compact le lundi 19 septembre 2022. Avec un montant de 600 millions de Dollars pour une durée de cinq ans, le Compact vise l'amélioration de l'accès à l'électricité en milieu périurbain et rural pour lutter contre la pauvreté et promouvoir la croissance économique par le développement de différentes chaînes de valeur agricoles.



FORUM AFRICAIN SUR LE NETTOYAGE SOUS TENSION

La sous-région à l'école du Sénégal et du Maroc

En collaboration avec les deux sociétés marocaines CONSELESS et MOBILINFO, Senelec a organisé du 20 au 21 septembre un séminaire international sur le nettoyage sous tension dont le thème est : « Nouvelle Technique de la Maintenance des Equipements Electriques et Electroniques ». Ce séminaire a vu la participation de 10 pays de la sous-région.



CÉRÉMONIE DE REMISE DE CHÈQUES AUX BACHELIERS DE 2022

Senelec sacre l'excellence



Cette année encore, Senelec a sacrifié à la traditionnelle fête qui célèbre l'excellence des enfants de nos chers collègues. 18 filles et 14 garçons tous enfants d'agents de Senelec ont été honorés en présence de leurs parents et des invités. Pour cette édition, les lauréats étaient composés de 4 mentions très bien, 7 mentions bien et 21 mentions assez bien. Papa Mademba Bitéye qui a présidé la cérémonie a tenu à féliciter les récipiendaires ainsi que leurs parents qui n'ont ménagé aucun effort pour inculquer le culte de l'excellence à leurs enfants.

SÉCURITÉ ET SECOURISME AU MENU DE LA FORMATION ORGANISÉE PAR LA CMT

La CMT initie les agents aux techniques d'utilisation du défibrillateur automatique externe et à la maîtrise des gestes de premiers secours.



Pour se conformer aux exigences légales et réglementaires en termes de sécurité et de secourisme fixées aux établissements recevant du public et les sites industriels et commerciaux, la Coordination de la Médecine du Travail (CMT), sur instruction de la Direction Générale, a mis en place un programme de formation pour mieux outiller le personnel à l'utilisation du défibrillateur et à la pratique des gestes de premiers secours en cas de malaise ou d'accident de travail. Pour démarrer la première phase de ce programme, la CMT a acquis un lot de onze défibrillateurs qu'elle a choisis d'installer au niveau des sites de Vincens, Bel air, Hann, immeuble Keur Gorgui, Guédiawaye, Dispatching, et Cap des biches. Ces installations se poursuivront dès l'acquisition de nouveaux appareils.

MÉMORANDUM D'ENTENTE ENTRE SENELEC ET HUAWEI

Un accord de partenariat inédit pour la transformation digitale de Senelec

La recherche de mécanismes de diversification des revenus de Senelec énoncée dans l'axe 5 : Diversification et Innovation du plan stratégique « Dolli Sénégal » a conduit la Direction Transport à conclure une entente inédite entre Senelec et Huawei à travers la fibre optique et la radiocommunication disponibles dans le système électrique. La signature de cet accord de partenariat a eu lieu en marge de l'Assemblée Générale du WAPP, le mercredi 16 novembre 2022 à Radisson Blu.



CÉRÉMONIE D'INAUGURATION DU POSTE E-HOUSE

Senelec sécurise définitivement le poste de Hann

Août 2022 a été un mois difficile pour Senelec notamment son réseau de transport d'énergie. En effet, après les fortes pluies enregistrées dans la capitale, Senelec a perdu une bonne partie de ses équipements situés au niveau du poste de Hann. Il fallait trouver rapidement une solution pour assurer la continuité du service public de l'électricité. Ainsi, les équipes de Senelec se sont mobilisées pour réaliser dans un délai de trois mois, un bâtiment moderne et opérationnel doté d'une durée de vie de minimum quinze ans. Cette infrastructure, première du genre a été inaugurée par le Directeur Général, Papa Mademba Bitéye, le lundi 28 novembre 2022, en présence du parrain Assane Diouf, de sa famille et des membres du comité de direction.



CENTRALE DE CAP DES BICHES D'UNE PUISSANCE INSTALLÉE DE 366 MW

Les actionnaires sénégalais mettent 262 milliards sur la table pour financer le projet

WAE (West African Energy) et AFC (African Finance Corporation) ont paraphé le mercredi 07 décembre 2022 en présence du ministre du Pétrole et des Energies et du Directeur Général, un accord de financement portant sur un montant de 262 milliards de Franc CFA. Cette centrale à cycle combiné utilise une technologie à haut rendement composé de deux turbines à gaz et une turbine à vapeur. La mise en service de cet ouvrage va permettre de disposer d'une énergie suffisante, en bonne qualité mais surtout avec un coût de production compétitif grâce à l'utilisation du gaz naturel issu des réserves gazières du pays à travers la stratégie « Gaz to Power ».



VISITE DU POSTE OMVG DE TAMBA

Macky Sall loue les compétences des cadres Sénégalais

En marge du conseil des ministres décentralisé à Tambacounda, le Président de la République, Macky Sall a effectué une visite au poste OMVG de Tamba le jeudi 29 décembre 2022. A l'issue de cette visite, le chef de l'Etat a exprimé toute sa satisfaction pour cette infrastructure d'une capacité de 227 Kw. Cette ligne d'interconnexion électrique qui va de Tambacounda à Kayes, est dotée d'une capacité actuelle de 227 Kw pouvant aller jusqu'à une capacité de transit de 800 Mw. Il s'est surtout félicité du caractère intégratif de cette ligne, qui a un véritable impact sur l'accès universel à l'électricité. Abordant la participation de Senelec dans ce projet, le Chef de l'Etat a salué le rôle déterminant des ingénieurs de la société.



MISE EN ŒUVRE DU MIX ÉNERGÉTIQUE



L'ÉTAT AMBITIONNE DE PRODUIRE 90% D'ÉNERGIES PROPRES GRÂCE AU « GAS TO POWER »

Le mix énergétique émane de la vision de Son Excellence le Président de la République Macky Sall qui, dès 2012, a opté pour la diversification des sources de production d'électricité. Cette vision a été matérialisée par le développement des centrales solaires, éolienne, de l'énergie hydro-électrique à hauteur de 30% du parc de production de Senelec. Avec la stratégie « gas to power », l'Etat ambitionne de produire 90% d'énergies propres par l'exploitation du gaz considéré comme un « clean oil ».

C'est en octobre 2016 que la première centrale solaire du Sénégal a été inaugurée, à Bokhol, par le chef de l'Etat Macky Sall. Cet événement grandeur nature a marqué la matérialisation de la vision du Président de la République qui, dès son accession à la magistrature suprême en 2012, avait annoncé la mise en place du mix énergétique pour faire face à la tyrannie des énergies fossiles. Grâce à la volonté de l'Etat du Sénégal de faire du secteur de l'électricité le moteur de l'émergence, le Sénégal a su profiter des avantages de dame nature en exploitant pleinement les potentialités du solaire, de l'éolien et de l'hydro-électricité. En construisant 18 centrales dans le domaine des énergies renouvelables, d'une puissance de 405 MW représentant 30% d'énergie propre dans le parc de production de Senelec, le Sénégal se hisse au niveau des pays modèles dans la promotion d'énergie propre, conformément aux Objectifs de Développement Durable (ODD). De 2012 à nos jours, les centrales solaires de Bokhol, Malicounda, Sinthiou Mékhé, Kael, Kahone, Ten Merina Dakhar, Sakal, Diass font le bonheur des populations qui bénéficient d'une énergie propre dans les localités urbaines et rurales.



CENTRALE ÉOLIENNE DE TAÏBA NDIAYE

Bâtie sur un site de 41 hectares, la centrale de Taïba Ndiaye comprend 46 turbines éoliennes d'une hauteur de 180 mètres, soit l'équivalent d'un immeuble de 60 étages. C'est un parc imposant qui témoigne des investissements consentis pour sortir de terre ce projet inauguré le lundi 24 février 2020 par Son Excellence le Président de la République Macky Sall. La centrale éolienne de Taïba Ndiaye, d'une capacité de 158,7 MW vient renforcer le mix énergétique avec la production d'une énergie propre à partir d'une technologie nouvelle qui ouvre l'ère de l'éolien au Sénégal. Cette centrale permettra d'éviter le rejet de 300 mille tonnes de gaz carbonique par an dans l'atmosphère.



LA STRATÉGIE GAS TO POWER

Dans le cadre de la transition énergétique contre le réchauffement climatique, le Sénégal ambitionne de passer de 30 à 90% de production d'énergies propres grâce à la stratégie gas to power. L'exploitation du gaz va permettre au Sénégal de faire un bond qualitatif dans la production d'électricité et la protection de l'environnement, avec notamment le développement d'infrastructures gazières. Ainsi, la conversion au gaz des centrales existantes et le développement de nouvelles centrales au gaz sont au cœur de la transition. C'est toute la pertinence de la construction de la centrale à gaz de 300 MW du Cap des Biches avec West African Energy (WAE). Inauguré le 31 mars 2021, le Directeur Général de Senelec Papa Mademba Bitéye a souligné que « la réalisation de la centrale IPP du Cap des Biches est un virage salvateur dans le domaine énergétique ». D'autant plus que, selon le Directeur de WAE, Samuel Sarr, « cette centrale va contribuer à la réduction des coûts de production de Senelec de 40% dans le cadre de la politique gas to power. »

ENERGIE HYDRO-ÉLECTRIQUE



Dans son discours à la Nation, ce 31 décembre 2022, le Président de la République souligne que « Senelec a renforcé ses capacités avec la mise en service de la centrale électrique de Malicounda et notre quote-part de 33% dans la centrale hydroélectrique de Gouina ». Dans le cadre des projets d'interconnexion initiés par les Etats ouest-africains à travers l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et l'Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie (OMVG), le Sénégal bénéficie de 66MW de l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Manantali et de 15 MW de la centrale hydroélectrique de Félou.

Ces puissances injectées du Mali renforcent la part de l'hydroélectricité dans le mix énergétique de Senelec et vont dans le sens des propos du chef de l'Etat Macky Sall qui a déclaré, lors de l'inauguration de la centrale éolienne, que « Senelec est un modèle qu'il faut renforcer grâce au développement des productions indépendantes. Nous avons là un mix énergétique qui permet de projeter le Sénégal parmi les pays qui respectent l'environnement. »

Cheikhou O. SOW

ACCES UNIVERSEL A L'ELECTRICITE

De la lumière partout pour plus de justice sociale et d'équité territoriale

L'accès universel à l'électricité à l'horizon 2025 est d'abord une question de justice sociale et d'équité territoriale. Cet ambitieux programme a pour objectif de réduire les fractures sociales, les disparités économiques et les inégalités entre les populations rurales et urbaines. L'Etat du Sénégal, à travers Senelec, a entrepris des investissements importants dans les réseaux de transport et de distribution afin que toutes les populations aient accès à l'électricité quelles que soient leur position géographique et leur classe sociale.

Taïba Ndiaye est la première commune rurale du Sénégal à atteindre l'accès universel à l'électricité au niveau de ses 35 villages. Cela est la résultante des efforts faits par l'Etat du Sénégal qui, dans le cadre du Plan Sénégal Emergent (PSE), s'est fixé comme objectif de fournir à tous les citoyens l'accès à une électricité fiable, en quantité, en qualité et à un prix abordable à l'horizon 2025.

Une des premières composantes de cette ambition est de hisser le taux d'électrification de 76% en 2019 à 100% en 2025 à travers d'importants investissements dans le secteur, ciblant tout particulièrement les zones rurales où seule 53,9% de la population bénéficie d'un accès à l'électricité.

A travers ses plans stratégiques de développement, Senelec a réalisé des programmes et projets prioritaires avec notamment Kalpataru, Pôles2020, le Projet d'Appui au Secteur de l'Electricité (PASE), Pamacel, le Plan local d'électrification des quatre nouvelles Concessions du périmètre de Senelec, entre autres. Par ses réalisations, la Direction

Générale de Senelec montre la voie à suivre car l'accès universel à l'électricité passe nécessairement par la restructuration et l'extension des réseaux de transport et de distribution, avec des équipements de dernière génération.

Ces programmes et projets ont permis entre autres, de réaliser les lignes 225 kV Kounoune-Sendou, Mbour-Fatick, Nouakchott-Tobène, Kaolack-Tambacounda, Tambacounda-Kolda-Ziguinchor, Kayes-Tambacounda, Tanaff-Ziguinchor et N'Dioum-Linguère-Touba appelé « boucle du Ferlo ». Ces lignes de transport sont accompagnées de postes de transformation haute tension comme ceux de Diamniadio, Sicap, Centre-ville, Guédiawaye, Fatick, Kolda, Tambacounda, pour alimenter le réseau de distribution devant desservir les clients.

Ces infrastructures vont permettre au Sénégal d'accroître sa capacité de transit dans le réseau de transport 225 kV. Le maillage territorial avec les réseaux de transport et de distribution permet la souplesse d'exploitation du système électrique, d'améliorer la qualité de service, d'accélérer l'électrification rurale, de connecter les zones industrielles et minières afin de favoriser la territorialisation des politiques publiques.

En clair, l'accès à l'électricité permet aux jeunes artisans, tailleurs et soudeurs métalliques, entre autres, de pouvoir travailler dans leurs terroirs et créer de la richesse. Cela permet également d'exploiter les potentialités économiques des terroirs à travers la création d'industries de transformation des produits locaux.

Cheikhou O. SOW





GALLO NIANG DIOUF

Chef de Département
Projets du Commercial
Direction Principale Equipement

INSTALLATIONS ET RACCORDEMENT DE 37500 MÉNAGES À FAIBLE REVENU



Au – delà des investissements importants dans les réseaux de transport et de distribution grâce à l'appui des partenaires techniques et financiers, des disparités subsistent toujours dans certaines localités. Ces difficultés sont souvent liées au faible niveau de revenu de certains ménages rendant difficile leur accès au service public de l'électricité. D'autres facteurs sont aussi à prendre en compte dans les projets d'électrification, ils sont relatifs à l'urbanisation de certains quartiers qui sont enclavés et difficiles d'accès. Face à ces situations et sur instruction du Président de la République, le Directeur Général a initié de grands projets qui, à terme, permettront aux citoyens sénégalais d'avoir un accès gratuit et sécurisé à l'électricité. Et, parallèlement, face à la récurrence des accidents d'origines électriques avec son corollaire d'effets néfastes (électrisation, électrocution, dégâts matériels inestimables), il était devenu urgent de trouver des solutions pérennes pour mettre en place des installations électriques sécurisées, fiables et résilientes au niveau des marchés. Ce programme d'accès universel à l'électricité a aussi pour objectifs de sécuriser les marchés et de réduire significativement les incendies récurrents du fait des branchements anarchiques. De surcroît, il permettra de lutter contre le vol d'électricité et la rétrocession du courant électrique entre usagers.

Depuis deux ans, Senelec a mis en place un projet d'installation et de raccordement de 37500 ménages à faibles revenus. Projet qui entre dans le programme d'accès universel à l'électricité, Pouvez – vous nous édifier sur les différentes phases de ce projet, etc. ?

Senelec a mis en place ce projet pour subvenir aux besoins des ménages à faibles revenus. Sur le plan énergétique, nous constatons que les ménages les plus vulnérables n'ont pas souvent accès à l'électricité faute de moyens. En effet, ces ménages ne disposent pas suffisamment de revenus pour pouvoir réaliser des installations intérieures conformes et qui répondent aux normes. Ainsi, Senelec à travers ce projet, vise à faciliter l'accès à l'électricité à plus de 37500 ménages à faibles revenus à travers tout le territoire national.

Pour ce faire, un ciblage a été opéré pour repérer les ménages éligibles au projet suivant des critères bien établis. Cette sélection a été réalisée avec le concours de la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) en se basant sur le Registre National Unique (RNU) pour identifier les ménages à faibles revenus. Une affectation des 37500 ménages par localité a été effectuée suivant un quota basé sur des critères tels que le poids démographique et le taux de pauvreté de chaque région. Les travaux sont ensuite réalisés selon la liste des bénéficiaires obtenue avec le concours des maires, délégués de quartier, des associations de développement local, les populations, etc...

Quelle a été la procédure d'identification et d'éligibilité des ménages bénéficiaires ?

Le fichier RNU de la DGPSN nous a servi de base de travail. Après affectation des quotas par commune suivant l'arbitrage des maires, le ciblage a été effectué par localité avec le concours des chefs de village et des délégués de quartier. Concernant les critères d'éligibilité, il faudra noter qu'il faut d'abord être propriétaire, ne pas disposer d'installations électriques, être proche du réseau, et avoir des revenus faibles. Cependant sur le premier critère qui concerne le fait d'être propriétaire de la maison, celui-ci a été allégé parce qu'au cours de l'exécution du projet, on s'est rendu compte que la plupart des familles vulnérables n'étaient pas propriétaires des lieux. Il faut aussi noter que dans ce projet, des extensions de réseau basse tension ont été opérées pour un plus grand maillage de la cible. Et certains ménages ayant des installations non conformes, ont pu bénéficier de nouvelles installations grâce à ce projet.

Quels sont les objectifs et les résultats attendus, sachant que le programme d'accès universel à l'électricité prend fin à l'horizon 2025 ?

Nous sommes à ce jour à plus de 14000 ménages qui ont bénéficié des installations électriques conformément aux normes établies. Les compteurs ont été posés et ces ménages ont été raccordés au réseau et mis en service. Environ 3000 ménages sont en cours de réception et de pose de compteurs. Ce qui fera un peu plus de 17000 ménages qui vont bénéficier à ce jour de ce programme. Cependant, Senelec veut aller plus vite et compte augmenter les effectifs du prestataire en vue de finir ce projet d'ici la fin de l'année.

Senelec a pris en charge les frais d'installation intérieure électrique et de raccordement au réseau Basse Tension de ces ménages, ce qui confère une gratuité à cette catégorie de clients, pouvez-vous donner le montant de ces frais et quelles sont les retombées à long terme pour Senelec et pour les professionnels de l'électricité intervenant dans les zones concernées ?

Dans le cadre de sa mission de service public de l'électricité, Senelec a toujours réalisé des extensions de réseau comme dans le cas de l'électrification rurale où des kilomètres de lignes ont été tirés. Malgré cela, le constat était que l'accès des ménages à l'électricité tardait encore à se faire dans certaines localités. Cette situation est due au manque des moyens d'une partie de la population cible qui peinait à réaliser des installations électriques intérieures conformes aux

normes. Ce projet va aussi permettre à Senelec d'offrir à tout Sénégalais l'accès à l'électricité, de réduire la fracture énergétique et de rétablir l'équité territoriale. Un autre avantage lié à ce projet est relatif à l'amélioration des résultats scolaires des enfants issus de milieu défavorisé, de sauvegarder l'environnement et de diminuer les incendies résultant de l'utilisation des bougies ou des feux de bois dans les écoles coraniques. Il y a de nombreux avantages tant pour Senelec que pour les populations bénéficiaires car il va aussi permettre de rehausser le taux de la clientèle. Il faut noter que le projet bénéficie à tous les Sénégalais éligibles qu'ils soient dans le périmètre de Senelec ou dans les autres concessions en milieu rural.

Ce projet fait appel à plusieurs parties prenantes, qui sont-elles et quel est leur apport dans ce projet ?

Parmi les parties prenantes, nous avons les bailleurs qui sont la Banque Mondiale, la Banque Européenne d'Investissement et l'Union Européenne qui ont financé ce projet. En dehors des bailleurs, nous avons nos partenaires stratégiques dont l'administration territoriale, les collectivités locales, la DGPSN et notre partenaire technique qui est le PROQUELEC qui nous a accompagné notamment pour la réception et le contrôle des installations. L'ensemble des contributions de ces différentes parties prenantes a fait du projet une réalité pour un accès universel à l'électricité.

Quel est le niveau d'exécution du projet ? Est-ce que Senelec compte, au-delà de 2025, étendre ce projet aux autres catégories de ménages ?

Actuellement nous sommes à hauteur de 34% de taux de réalisation qui représente 14000 ménages déjà réceptionnés auxquels il faut ajouter 3000 ménages qui sont déjà installés et dont la réception est en cours. Ce qui fera au total 17000 ménages. Il y a une certaine dynamique qui est là pour permettre l'accès universel en 2025. Dans cette dynamique, il faut préciser qu'il y a d'autres programmes qui sont en cours tels que PADAES, BEST, PADERAU ou encore Weldy Lamont. Ces programmes ont pour objectifs de faciliter l'accès à l'électricité en milieu rural, péri-urbain et urbain grâce à l'extension du réseau, mais aussi accompagner les producteurs agricoles, les structures de santé, les établissements scolaires pour leur raccordement à l'électricité. C'est vraiment une dynamique globale qui est instaurée pour faire de l'accès universel une réalité pour tous les Sénégalais en 2025.



FRANÇOIS XAVIER SAMBA DIONE

Chef de Projet
Cellule SMARTGRID
Direction Principale Equipement

**SÉCURISATION DES INSTALLATIONS
ÉLECTRIQUES DE 20000 CANTINES
DANS LES MARCHÉS**

Dans quel contexte intervient ce projet de sécurisation des installations électriques de 20 000 cantines dans les marchés ?

Le projet a été initié pour apporter une réponse adéquate à la récurrence des incendies et des accidents d'origines électriques qui survenaient dans les marchés. C'est un contexte connu de tous et qui survenait assez régulièrement au niveau des marchés. C'est pourquoi l'Etat du Sénégal avec l'appui des bailleurs et à travers Senelec a initié ce projet pour mettre en conformité les installations électriques dans les marchés.

Quels sont les objectifs du projet ?

L'objectif général de ce projet était de renforcer la sécurité des personnes et des biens contre les risques électriques. Cependant il y a d'autres objectifs spécifiques recherchés à travers ce projet, et qui sont entre autres : l'amélioration de la qualité de service notamment à travers l'implantation de postes de distribution qui sont dédiés à l'alimentation électrique de ces marchés, la lutte contre les pertes non techniques à travers la sécurisation des compteurs, la sécurisation des installations électriques intérieures avec l'application correcte de la norme de branchement. Et enfin il contribue à favoriser la généralisation du prépaiement avec la mise en place de compteurs Woyofal. Ce projet vise également l'éradication de tous les branchements anarchiques et les rétrocessions qui se pratiquaient au niveau des marchés et qui pouvaient constituer des sources d'incendies et d'accidents d'origine électrique.

Quels sont les marchés sur lesquels vous intervenez et quels ont été les critères retenus pour sécuriser ces dites cantines ?

Le projet tel qu'il a été conçu, vise la mise aux normes et la sécurisation des installations électriques de 20000 cantines situées dans 20 marchés sur toute l'étendue du territoire national. Au stade actuel de son exécution, nous avons une cible de 10 marchés pour lesquels les travaux sont en cours. Ainsi nous avons à Dakar les marchés de HLM5, Castor, Parcelles Assainies unité 11, Thiaroye, Waranka et Mbabasse et dans les régions nous avons ciblé les marchés de Tivaouane, Ndoumbé Diop de Diourbel, marché central de Kaolack et le centre commercial de Médina Baye. Concernant les critères de sélection, la priorité est accordée aux marchés électrifiés et dont les installations électriques ne sont pas conformes, les marchés présentant d'énormes risques sécuritaires vis à vis des installations électriques avec une survenance récurrente d'incendies, le niveau de fréquentation de ces marchés, le chiffre d'affaires réalisable par Senelec dans ces marchés, etc. Toutefois, il est important de tenir compte de l'état de vétusté et de délabrement des bâtiments, et de leur aptitude à contenir les nouvelles installations projetées. Ces marchés doivent aussi offrir un minimum de sécurité pour permettre la tenue des travaux.

Quelles sont les actions que vous avez menées au préalable à l'endroit de cette cible avant d'entamer les travaux ? Avez – vous rencontré des difficultés dans l'exécution des travaux ?

Bien avant le démarrage des travaux, des actions de sensibilisation et de communication ont été menées à l'endroit des parties prenantes que sont les collectivités locales qui représentent les premiers partenaires dans le cadre de ce programme, ensuite les délégués de marchés qui sont les relais auprès des bénéficiaires et enfin les commerçants qui vont bénéficier des retombées du projet. Cette campagne nous a permis d'avoir une bonne appropriation du projet et de dérouler les travaux sans grande difficulté. Au-delà de ces actions de communication, il y a eu d'autres rencontres organisées autour de certaines contraintes qui ont été identifiées et dont il fallait trouver des solutions notamment les réticences de quelques commerçants par rapport à la reconversion au Woyofal.

Le projet est en train d'être exécuté depuis quelques années maintenant, vous êtes à quel taux de réalisation ?

En termes d'avancement physique des travaux il faut d'abord noter que le marché de travaux est divisé en deux lots. Le premier lot concerne la construction de postes de distribution, la mise en œuvre, le renforcement ou bien l'extension du réseau de distribution basse tension, et par rapport à ce lot, nous sommes à 70% de taux d'exécution. Le deuxième lot concerne la sécurisation des comptages, la réalisation d'installations électriques intérieures au niveau des cantines et la pose de compteurs prépayés. Et par rapport à ce second lot, le taux d'exécution se situe à environ 15%. Ce qui représente 3000 cantines qui sont entièrement installées, sécurisées et mises en service.

Les accidents d'origine électrique dus en général aux installations anarchiques sont récurrents malgré les efforts faits par Senelec et l'Etat, quel mécanisme de suivi avez – vous mis en place pour parer à tout échec de ce projet ?

L'envergure et la portée de ce projet doivent aller au-delà d'une simple question de sécurisation des installations électriques. En effet, il y a tout un suivi et un accompagnement à assurer en aval,

pour éviter de retourner à la situation antérieure. Et, par rapport à cela, des actions de sensibilisation et de formation sont prévues à l'endroit des électriciens privés qui gèrent la maintenance des installations électriques au niveau des marchés. Cela est un volet très important dans le processus de suivi car il va permettre de veiller à la maintenance des installations électriques, mais surtout de sensibiliser par rapport à toutes les pratiques relatives aux branchements anarchiques, aux rétrocessions, au vol d'électricité, etc. Ces électriciens travaillent aussi en étroite collaboration avec les comités de gestion des marchés qui, eux aussi, participent à cette mission de veille par rapport à la sécurité et à la protection des installations et surtout à l'éradication des mauvaises pratiques qui existaient dans ces lieux. Mais au-delà, le projet permettra à la fin de son exécution de voir l'opportunité de tenir régulièrement des rencontres de suivi avec ces comités de gestion pour rappeler la nécessité de protéger les installations électriques. Il serait important aussi de mettre en place une campagne de communication pour continuer la sensibilisation sur les bonnes habitudes à adopter notamment, éteindre les appareils électriques à la descente, les débrancher, éviter tout ce qui est branchements anarchiques, et vol d'électricité, etc. Ces campagnes de sensibilisation contribueraient à coup sûr à une pérennisation des actions de sécurisation déjà menées et à éviter un retour à l'anarchie et à l'insécurité.

Est - ce que ces campagnes de sensibilisation d'après projet sont pris en compte dans la formulation du projet ?

Initialement non ! la communication liée au projet était composée d'actions de sensibilisation qui ont été menées tout au début du projet et avant le démarrage des travaux. Cependant la communication a posteriori n'a pas été intégrée dans la formulation du projet. Toutefois, dans le cadre des perspectives, il est bien prévu d'intégrer cette recommandation.

Propos recueillis par Abass AMINE

ARRET DES CENTRALES DU RESEAU NON INTERCONNECTE

Senelec initie un plan de redéploiement inclusif de son personnel



L'alimentation en électricité de certaines zones géographiquement éloignées est assurée par des centrales isolées du Réseau Interconnecté (RI). Ces centrales du Réseau Non Interconnecté (RNI) sont au nombre de vingt (20) dont deux (02) centrales régionales et dix-huit (18) centrales secondaires. Le bouclage de la ligne haute tension T.K.Z (Tamba-Kolda et Ziguinchor) va permettre de relier le sud et le centre Est du pays au réseau interconnecté, grâce aux postes HTB 225/30KV. Par conséquent, les autorités de Senelec ont décidé de mettre à l'arrêt des centrales régionales compte tenu du coût exorbitant lié à l'approvisionnement et à l'exploitation de ces installations. Cependant, l'arrêt définitif de ces centrales soulève des préoccupations au sein des travailleurs en poste au niveau des unités de production.

La politique de Senelec est de raccorder tous ces sites isolés sur le réseau interconnecté par l'installation de postes sources 225/30kV, la reprise du réseau 30 kV à partir de ces postes sources à Tamba, Kolda et Ziguinchor et, l'extension de lignes 30 kV pour reprendre toutes les localités alimentées par les centrales secondaires.

La nécessité de la gestion du capital humain est fortement accentuée au niveau de Senelec, compte tenu de l'importance des effectifs de son personnel et de la diversité de leurs métiers et compétences.

C'est dans ce sens que, la Direction Principale Production (DPP) a effectué un déplacement auprès des agents impactés par l'arrêt de leur outil de travail. L'objet de la visite était donc de s'enquérir de leur situation et leur exposer les différentes dispositions prises pour la poursuite de leur carrière au sein de l'entreprise.

Cette mission effectuée au mois de mars 2022 a permis à l'encadrement de DPP de rencontrer les différentes parties prenantes pour échanger sur différents points notamment le redéploiement des agents au niveau des autres unités de Senelec. Thierno Oumar Kane, Directeur Principal Production a saisi cette occasion pour présenter aux travailleurs le plan de redéploiement mis en place par la direction générale. Il a tenu à assurer au personnel, qu'aucun sénélecois ne sera laissé en rade dans ce processus.

Ce plan qui se veut inclusif et participatif, est basé sur les préoccupations des travailleurs dans les nouvelles affectations. De plus, des mesures d'accompagnement à caractère social ont été prises dans certains cas et des promotions accordées à d'autres pour les motiver dans la suite de leur carrière.

Il faut noter que le personnel des centrales régionales et secondaires est composé d'agents de Senelec et d'agents intérimaires en contrat avec des sociétés d'intérim. Pour l'heure, les quatre centrales des îles du Saloum (Dionewar, Bassoul, Djirnda, Bettenty) ne sont pas encore concernées par le processus de mise à l'arrêt. Par conséquent le plan de redéploiement du personnel va concerner les 02 centrales régionales et 14 centrales secondaires pour un total de 80 agents.

Il faut rappeler que l'arrêt des centrales du réseau non interconnecté (RNI) intervient dans un contexte de mutations et de réformes engagées dans le secteur de l'énergie. Ce processus qui devrait aboutir à terme à la filialisation de Senelec avec l'accès des tiers au réseau de transport d'énergie.



ABDOURAHIMOU NDIAYE

Directeur de l'Exploitation
Direction Principale Production

« **Un agent, ce n'est pas seulement un matricule, C'est une personne avec des sentiments, une famille, des compétences, une carrière, etc.** »

Expliquez-nous-en quoi consiste la mise à l'arrêt des centrales régionales ?

Je voudrais d'abord rappeler le rôle de Senelec, qui est de produire, transporter et distribuer l'énergie électrique. Pour remplir ce rôle il y a deux réseaux : le réseau interconnecté (RI) et le réseau non interconnecté (RNI). Le réseau interconnecté, c'est le grand réseau sur lequel viennent débiter toutes les grandes centrales électriques du pays. En ce qui concerne le réseau non interconnecté, c'est un ensemble de petites centrales isolées les uns des autres, qui permet d'alimenter les localités isolées qui ne peuvent pas être desservies par le RI du fait de leur situation géographique. Par conséquent, la Direction Générale de Senelec a décidé de mettre à l'arrêt des centrales régionales et secondaires compte tenu du coût exorbitant lié à l'approvisionnement et à l'exploitation de ces installations mais également à la suite du désenclavement électrique du sud et de l'est du pays à travers la ligne Tamba-Kolda-Ziguinchor (TKZ).

Quel est son impact sur la qualité de service de Senelec et sur l'environnement ?

Ce projet a un impact extrêmement important à plusieurs niveaux. Le premier niveau c'est par rapport aux clients. Un client qui est alimenté par une centrale isolée n'a pas la même qualité de service qu'un client raccordé au grand réseau où de grandes centrales viennent injecter leur production. Je donne souvent l'exemple d'un voyage à bord d'un petit avion et le voyage avec un gros avion. Un petit avion à la moindre turbulence les passagers le sentent alors que dans un gros avion les impacts sont moins ressentis. Être alimenté par une petite centrale, à la moindre variation il peut y avoir une coupure ou une instabilité de la tension ou de la fréquence. L'avantage d'un grand réseau est qu'il y a moins de perturbations, il offre plus de stabilité et une plus grande résilience (retour plus rapide en cas de coupure) avec la possibilité d'avoir plusieurs reprises

Quels sont les gains attendus à la suite de la mise à l'arrêt des centrales régionales ?

Dans mon précédent propos, j'ai parlé des avantages par rapport aux clients mais il y a aussi des aspects positifs pour Senelec. Il faut savoir que dans ces zones-là Senelec produisait à perte. En effet le coût du KWh à la vente était inférieur au coût de production du KWh, donc c'est un fait important qu'il faille rappeler. Mais comme Senelec a le devoir de garantir la fourniture en électricité à tous les Sénégalais, elle produisait à perte. Ce qui fait maintenant qu'avec la ligne TKZ les clients sont alimentés au même coût du KWh que les autres clients qui sont dans le réseau interconnecté. Donc ce qu'il faut retenir c'est qu'il y a un gain important par rapport au coût du KWh.

Pouvez – nous parler brièvement des enjeux relatifs à la loi instituant le code de l'électricité et son impact sur la production de Senelec ?

Il faut dire que le code de l'électricité est à la phase de validation. Une phase où il y a des inputs qui sont attendus de la part de Senelec et de tous les acteurs. Donc en l'absence de la version finale validée on ne peut se prononcer compte tenu des changements qui vont intervenir avec l'introduction de nouvelles notions telles que clients éligibles, gestionnaire de réseau de distribution par exemple, qui sont des éléments qui ne figuraient pas dans l'ancien code. Ceci va changer considérablement l'environnement de la production et de l'alimentation en énergie électrique au niveau du Sénégal.

Cette mise aux arrêts des centrales régionales a entraîné un mouvement du personnel en poste au niveau des vos unités de production. Pouvez-vous revenir sur le processus de redéploiement du personnel ?

Notre principale préoccupation c'était le personnel qui était au niveau de ces centrales. J'ai l'habitude de dire qu'un agent ce n'est pas seulement un matricule, un agent de Senelec, c'est une personne avec des sentiments, une famille, des compétences, une carrière, etc. Il y a beaucoup de faits et de caractères sociaux qui accompagnent chaque agent. Donc pour prendre en compte toutes ces considérations, nous avons mis en place, la DPP en collaboration avec la Direction des Ressources Humaines un plan de redéploiement du personnel et du matériel. C'est un plan où on décrit de manière claire comment nous comptons réaffecter le personnel qui était dans ces sites et cela c'est la première action faite par l'état-major de la direction principale production sous la coordination de la direction générale. Pour la deuxième action, nous avons fait une tournée dans toutes les centrales régionales et secondaires qui allaient être reprises par le réseau. Cette mission s'est effectuée avec la direction principale production, la direction exploitation, la direction des ressources humaines (correspondant RH) et le département qualité, sécurité et environnement. Cette tournée nous a permis de recueillir l'avis de nos collègues en leur présentant le plan de redéploiement, de leur expliquer que les affectations ne se feront pas de manière aléatoire mais sur la base d'un certain nombre de critères parmi lesquels la demande de l'agent, ensuite l'âge de l'agent parce qu'un agent à deux ans de la retraite, il ne serait pas pertinent de le faire quitter son lieu de travail pour l'amener ailleurs et enfin le lieu d'habitation de l'agent et sa famille. Tous ces critères réunis ont abouti à une note de direction où nous avons essayé de prendre en compte toutes les préoccupations tout en mettant la primeur sur la demande de l'agent.

En plus, nous nous sommes évertués à ne pas transformer la condition sociale de l'agent pour ne pas impacter sur sa rémunération. Aussi il fallait faire en sorte que les conditions de travail et la situation sociale ne soient pas détériorées par rapport au poste initialement occupé. Maintenant le redéploiement est toujours en cours, il y a une première note de direction qui est sortie et qui constitue la première phase. La deuxième phase va concerner le personnel disponible dans les centrales de secours. Il faut savoir qu'une centrale, on ne vient pas l'éteindre d'un coup. On doit maintenir encore du personnel dans ces sites pour la faire tourner en cas de besoin (cas d'indisponibilité d'une ligne en antenne). Ainsi donc, les autres notes qui suivront vont concerner ce personnel. Celui-ci sera affecté dans les centrales qui ne sont pas concernées par ce projet. Il s'agit des centrales C4 au cap des biches, C3, C6, C7, etc. qui sont prêtes à accueillir le personnel impacté par ce projet. Donc le but recherché est de faire en sorte de ne pas transformer de manière négative la condition sociale de l'agent en respectant tout un nombre de critères, dans le but de préserver la cohésion sociale au sein de l'entreprise.



LES AGENTS MAGNIFIENT LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE ET INCLUSIVE DU PLAN DE REDÉPLOIEMENT

« Je suis chef de quart à la centrale régionale de Tamba qui est maintenant mis à l'arrêt depuis un an. Je suis le chef de l'équipe de quart, responsable du fonctionnement de l'installation ainsi que du respect des procédures et des valeurs limites d'exploitation. Je suis habilité à faire des rapports journaliers pour informer sur la production. » s'est présenté Diabel Diop.

En effet à l'image d'autres centrales du réseau non interconnecté, la centrale de Tamba est mise à l'arrêt avec la mise sous tension du poste OMVG de Tamba. Senelec a dans ce sens entrepris un vaste programme de démobilisation du matériel installé et le redéploiement du personnel vers d'autres unités. Dans ce programme qui est toujours en cours d'exécution, certains agents sont toujours en attente de leur affectation.



DIABEL DIOP

chef de quart (Centrale Régionale de Tamba)

C'est le cas de Diabel Diop qui déclare être informé du processus de redéploiement même si son affectation tarde toujours. « On a été informé dès le début du projet, d'ailleurs nous avons reçu, ici à Tamba la visite de l'encadrement de DPP accompagné du personnel de la DRH pour s'enquérir de la situation et échanger avec nous. » affirme Diop. En effet, la démarche de la Direction Principale Production dans ce projet a toujours été de mettre en avant les préoccupations et les demandes des agents pour les lieux d'affectation.

A cet effet, le personnel concerné a reçu des fiches qui leur permettra d'exprimer ses besoins et de signaler les cas sociaux et les contraintes familiales à prendre en compte dans le redéploiement. Cette démarche a permis aux agents impactés, selon Diabel Diop, de prendre le temps de réfléchir sur la nouvelle orientation de leur carrière. Comme lui, certains agents ont saisi cette occasion pour tenter une reconversion dans d'autres directions telles que la direction du transport ou la direction de l'exploitation des systèmes et des achats en charge de la conduite des postes HTA/BT. C'est en effet, ce personnel qui, pour la plupart, est en attente d'affectation.





MAMADOU KOUMBA FALL

Agent d'entretien exploitation
(C4 – Cap des Biches)

Mamadou Koumba Fall, quant à lui, a eu la chance de faire partie du premier lot à rejoindre son nouveau poste. Agent de dépotage à la centrale de Tamba pendant 12 ans, Mamadou Koumba Fall avait en charge la réception, le contrôle et le suivi du stock du combustible. Il est très satisfait de sa nouvelle affectation. « On est resté un an à attendre nos affectations. La centrale de Tamba est la première centrale mise à l'arrêt depuis décembre 2021. On était un peu angoissé mais pour mon cas ma double casquette d'agent QHSE m'a permis de continuer à mener des activités de contrôle, de suivi des mesures de sécurité et d'hygiène au niveau de la centrale jusqu'à mon départ. » a déclaré Mamadou Koumba Fall.

Ce dernier a rejoint son poste en janvier 2023, en qualité d'agent d'entretien exploitation au niveau de la centrale C4 au Cap des Biches. « J'avais demandé la centrale C4 et j'ai obtenu cette affectation seulement ici j'ai changé de poste, je suis plus agent de dépotage mais ce qui est important c'est de rejoindre ma famille qui vit à Dakar et de continuer à servir Senelec. » déclare Fall avec un brin de sourire. Il affirme que son intégration s'est bien passée à C4, où il a eu à servir avant d'aller au Sénégal oriental. Il a d'ailleurs saisi l'occasion pour remercier ses nouveaux collaborateurs pour l'accueil et l'intégration. De plus, il a décerné une mention spéciale à son ancien chef de Service qui n'a ménagé aucun effort pour le soutenir dans cette transition.





NDEYE FATOU SARR DIALLO

Directrice des Ressources Humaines

« La politique RH (...) a en charge la politique de transfert du personnel dans les différentes filiales dont la filiale production. »

Senelec a mis à l'arrêt un certain nombre de centrales régionales. Quel plan de carrière avez – vous proposé au personnel impacté ?

A la suite de l'arrivée du Réseau Interconnecté (RI) entraînant la reprise et la mise en réseau de certaines centrales de la production régionale, un plan de redéploiement du personnel impacté a été mis en place, en rapport avec la Direction Principale Production (DPP) afin de prendre en compte cette nouvelle donne.

Quel est le dispositif d'accompagnement mis en place pour le personnel souhaitant une reconversion ?

La DRH accompagne le personnel par :

- Un programme de renforcement de capacités après avoir identifié les besoins qui cadrent avec l'emploi et l'orientation de la Direction ;

- Un plan de redéploiement du personnel inter ou intra direction et qui tient compte de plusieurs aspects (la rémunération, l'âge de la retraite, le profil, etc.) ;
- Un programme de régularisation et/ou de confirmation au poste des intérimaires expérimentés et déjà opérationnels avec une très bonne connaissance des installations.

Quelle est la politique de recrutement de DPP que vous allez mettre en place en collaboration avec les autorités de la Production dans le cadre de la mise en place d'un holding ?

Dans le cadre de la réforme institutionnelle, la fonction RH joue un rôle important du fait entre autres qu'elle a en charge la politique de transfert du personnel dans les différentes filiales dont la filiale Production. C'est dire que la politique à mettre en place concerne l'ensemble des filiales et sa mise en œuvre intègre d'abord l'audit du personnel et le recensement des profils à recruter en relation avec les filiales.

Cependant, cette étape est précédée par la mise en place des organisations aussi bien des filiales que la Holding.

Propos recueillis par Abass AMINE



QUALITÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Basée sur le principe de l'amélioration continue, la Qualité permet une remise en question constructive des modes de fonctionnement de l'entreprise. Cette dernière adopte une stratégie globale et met tout en œuvre pour satisfaire ses clients en qualité, en coût et aussi en délai. Le management par la Qualité implique le développement d'un "esprit qualité" partagé par tous. L'engagement responsable de la Direction Générale de créer le Département Qualité, Sécurité et Environnement a été renouvelé dans le plan stratégique « Dolli Sénégal » 2021 -2025 de Senelec s'appuyant principalement sur les trois (3) piliers du Développement durable : Economie, Social, Environnement.

Créé depuis 2009 à la suite de diagnostics des différentes activités de Senelec, le Département Qualité Sécurité et Environnement (DQSE) impulse une démarche qualité au sein de l'entreprise, propose des objectifs de certification et suit les conditions de leur réalisation.

Il a également la charge de piloter les activités relatives à la sécurité, à l'hygiène et à l'environnement au sein de l'entreprise. Il est chargé des études d'impact environnemental et social ainsi que de la gestion des moyens permettant de faire face aux risques en découlant. Il veille en rapport avec la Direction des Ressources Humaines, à la sécurité et à la santé au travail.

Le Département Qualité, Sécurité et Environnement ou DQSE est responsable de l'élaboration de la politique Qualité, Hygiène, Sécurité et Environnement (QHSE) et Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE), de la définition des objectifs stratégiques y afférents. En plus, il prend en charge les activités de gestion des risques et apporte un support opérationnel à l'ensemble des unités afin de garantir la conformité des installations et des processus au regard des exigences des normes internationales en la matière et de la réglementation en vigueur.

Les enjeux d'une démarche QSE

La démarche QSE permet d'optimiser les méthodes de management pour mieux prendre en compte trois axes clés :

- La qualité de vie des salariés
- La qualité des produits/services
- La protection de l'environnement

À travers une démarche QSE éprouvée, Senelec s'est engagée à répondre aux exigences sociétales en réconciliant le business et l'éthique. Les objectifs liés au développement économique, comme l'innovation, la fidélisation client, intègrent une partie sociale et environnementale.



Les enjeux d'une démarche RSE

La RSE comme la QSE, implique un réel engagement volontaire. Ainsi le management de Senelec a mis en place avec ses partenaires et populations bénéficiaires impactées dans l'exécution des projets des actions, des outils spécifiques pour répondre aux enjeux suivants :

- La qualité de vie au travail
- La gouvernance
- La loyauté des pratiques
- L'implication locale, territoriale
- La préservation de l'environnement



C'est grâce à la combinaison de ces deux politiques (QSE, RSE) que le Département Qualité Sécurité Environnement a pu exécuter sa mission à travers les grands projets.

Il s'agit de :

- La Ligne 225 KV Tamba – Kolda - Ziguinchor

L'accompagnement social est un package de 292 753 532 FCFA comprenant des écoles, des cases de santé, des terrains de football, destinés à améliorer les conditions de vie des populations locales.

- La construction de la centrale thermique 120 MW de Malicounda

La Commune de Malicounda avait bénéficié d'un accompagnement financier à hauteur de 10.976.160 FCFA pour la construction d'un magasin céréalier impacté par le projet.

- La construction des centrale solaires de Kahone et Kael

La mise en œuvre des plans de restauration des moyens de subsistance de Kahone et Kael d'un financement global de près de 500.000.000 FCFA

- La liaison 225 kV Nouakchott-Tobene

Dans le cadre de sa politique RSE, Senelec a dégagé un budget de près 207 771 972 FCFA destiné à la construction de salles de classes, de boxes sanitaires et de murs de clôture de certaines écoles, dans les départements de Dagana, Saint – Louis et de Louga.

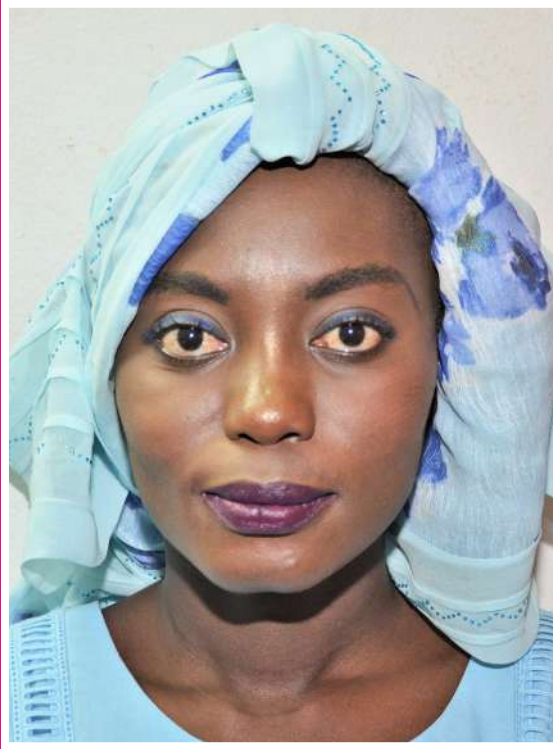
- La liaison souterraine 225 KV Kounoune-Patte d'oie

Le projet de construction de la ligne souterraine 225 kV s'est réalisé dans un contexte assez particulier. En plus de la pandémie liée à la Covid - 19, les modifications observées par rapport au tracé initial ont entraîné un retard par rapport à la disponibilité de l'EIES et au paiement de la compensation des impacts. Senelec a dégagé un budget de de 60 063 840 FCFA.

Les perspectives pour 2023

- Accroître la satisfaction des clients et autres parties intéressées dans le respect des obligations de conformité ;
- Etendre la démarche qualité aux agences commerciales ;
- Mettre en place un système de management intégré Qualité Santé Sécurité au travail et Environnement (SMI QSE) et un Système de Gestion Environnementale et Sociale (SGES)
- Démontrer l'engagement de Senelec pour le climat ;
- Développer les actions RSE et contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable ;
- Sécuriser les emprises de Senelec ;
- Maitriser les risques majeurs auxquels Senelec est confrontée.

Ibrahima NIANG



NDÈYE SÈNE SOW

Caissière à l'agence Principale de Sacré cœur

Née à Dakar, Mme SOW Ndèye Sène est titulaire d'un baccalauréat en série L2 avant d'intégrer l'Ecole Supérieure polytechnique de Dakar (ESP) où elle obtient successivement un BTS en Tourisme et une licence en Marketing et Actions commerciales.

Elle rejoint Senelec en 2012 en tant que prestataire avant d'être régularisée en 2016 comme agent de caisse à l'agence de Fatick. Elle sera ensuite affectée à l'agence de Bargny, puis à celle de Medina et enfin à l'agence Principale de Sacré cœur depuis 2021.

En quoi consiste votre travail et quelles sont les qualités requises pour occuper ce poste ?

Mon travail consiste à assurer l'encaissement de factures en espèces, par chèques ou via un Terminal de paiement électronique (TPE) et la vente de crédit Woyofal.

En ce qui concerne le poste, il est important d'être vigilant, rigoureux et attentif dans la gestion de la caisse. Il faut également être aimable, courtois et orienté accueil client.

Quelles sont les difficultés rencontrées dans l'exécution de votre fonction ?

Les difficultés rencontrées sont souvent liées aux relations humaines et dans l'exécution des transactions.

Certains clients viennent en agence avec des écarts de comportement que nous sommes dans l'obligation de gérer.

A cela s'ajoute les écarts de caisse en période d'affluence, les erreurs commises par les clients sur leurs numéros de compteurs Woyofal que nous ne pouvons annuler et les erreurs d'écriture sur les chèques.

Quelles sont vos perspectives de carrière ?

Dans le court terme, je souhaiterais occuper un poste de chargé de créances ou responsable des caisses voire responsable front office et ultérieurement pourquoi pas un poste de chef d'agence.

Pouvez-vous nous raconter une anecdote liée à votre fonction ?

Un jour un client de nationalité étrangère s'est présenté à ma caisse pour régler sa facture.

Il est revenu 20 minutes plus tard me dire qu'il n'a pas reçu sa monnaie alors qu'après vérification je lui avais effectivement rendu les 5000 Francs restants.

Après plusieurs échanges, il est retourné dans sa voiture avant de revenir et à ma grande surprise, il s'est déshabillé devant le hall et s'est mis à asperger de l'eau sur le box de ma caisse. La police a interpellé le client et l'a acheminé au poste.

Je suis restée malade pendant 3 jours et quelques temps après j'ai eu une fracture au bras avec une incapacité temporaire de travail de 21 jours.

Mame Kéwé NIANG

20^{ème} CONGRÈS DE L'ASEA

Le Directeur Général porté à la présidence de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique



Le 20^{ème} congrès de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA) a consacré le passage de témoin entre la Zambie et le Sénégal. Le président zambien sortant M. Victor Mulenga MUDENDE a passé le flambeau au président entrant M. Papa Mademba BITEYE qui assure les charges de Président de l'ASEA jusqu'en 2025. Le Sénégal a ainsi la lourde responsabilité de poser des actes allant dans le sens de relever les défis de l'accès à l'électricité en Afrique.

« La nécessité de service public et la performance des sociétés africaines d'électricité », c'est le thème du 20^{ème} congrès de l'Association des Sociétés d'Electricité d'Afrique (ASEA), qui s'est déroulé à Dakar du 14 au 21 juillet 2022 au Centre International de Conférence Abdou Diouf (CICAD). Le congrès de l'ASEA, dont la cérémonie officielle a été présidée par le ministre sénégalais du Pétrole et des Energies Mme Aissatou Sophie GLADIMA, a coïncidé avec la célébration des 50 ans d'existence de l'association et celle de Senelec.

En présence du président de l'ASEA M. Papa Mademba Bitéye, du président sortant, du Directeur Général

de l'ASEA, du Vice-Président de la Banque Africaine de Développement (BAD), du Secrétaire Général du WAPP et des directeurs généraux des sociétés sœurs d'électricité, les participants ont abordé les thématiques du congrès. Les sous-thèmes ont porté sur l'accélération de l'accès à l'électricité des populations des zones rurales et périurbaines, la digitalisation des entreprises d'électricité pour une meilleure qualité de service public aux usagers, la promotion du partage des bonnes pratiques entre les acteurs du secteur de l'électricité et l'efficacité énergétique comme levier pour améliorer la viabilité des sociétés d'électricité.

Abordant le thème du congrès dans son discours d'ouverture, le ministre du Pétrole et des Energies a déclaré que « des services publics d'électricité prospères, performants, efficaces et rentables sont essentiels pour le développement de l'économie du continent ». Dans la même veine, le Président de l'ASEA, également Directeur Général de Senelec, s'est réjoui du choix thématique qui répond à l'impératif « de nous libérer des vieilles croyances et des habitudes obsolètes qui nous faisaient croire à tort que le service public et la performance sont des propositions antinomiques ou qui doivent s'exclure mutuellement. »

Les défis de l'accès à l'électricité

Le 20^{ème} congrès de l'ASEA a été l'occasion pour les dirigeants des sociétés nationales d'électricité, de présenter les réalisations faites dans leurs pays, pour le développement d'un secteur électrique résilient afin de résorber le déficit de l'accès à l'électricité des couches les plus vulnérables. L'édition 2022 du rapport de la Banque Mondiale consacré aux Objectifs de Développement Durable (ODD) renseigne que le retard de l'Afrique est énorme en matière d'électrification. Avec 568 millions de personnes sans accès à l'électricité, l'Afrique est de loin le continent le moins électrifié. Toutefois, on note des différences énormes entre les régions et les pays. C'est au niveau de l'Afrique subsaharienne qu'on note le taux d'électrification le plus faible. Cette région concentre à elle seule 77% de la population mondiale n'ayant pas accès à l'électricité. A l'opposée, les pays d'Afrique du Nord affichent presque des taux d'électrification de 100%. C'est le cas de l'Égypte, du Maroc, de la Tunisie et de l'Algérie qui affichent tous des taux d'électrification de 100%. Le taux d'électrification de la Libye ne cesse de baisser passant de 100% en 2000 à hauteur de 70% en 2020 à cause de la guerre civile.

Au nom du Président de l'ASEA, le Secrétaire Général de Senelec M. Papa Toby GAYE a prononcé le discours de clôture du 20^{ème} congrès, après cinq jours de travaux, panels, table-rondes et

de rencontres. Il a fait part aux participants de « l'engagement du Sénégal à faire en sorte que les résolutions issues de ce congrès puissent avoir un écho favorable auprès des plus hautes instances du secteur à travers le continent. » Le Secrétaire Général de Senelec note également que « le congrès a confirmé le consensus sur la voie à suivre et les conditions de réussite comme l'urgence de nous affranchir du cloisonnement pour espérer amener notre cher continent à l'aube de la résolution définitive de l'accès à l'énergie. »

Le Centre des Expositions de Diamniadio

L'une des principales attractions du 20^{ème} congrès de l'ASEA a été la visite du centre des Expositions du CICAD. Tous les officiels, dirigeants de société, experts et partenaires ont salué la beauté des lieux, la qualité des aménagements, le décor et le branding des stands qui laissent les empreintes du professionnalisme des organisateurs. Les entreprises du secteur de l'électricité qui tenaient leurs stands dans ce magnifique cadre, ont exposé sur les spécificités de leur travail en nouant des partenariats dans le cadre de rencontres B to B pour l'expansion de leurs activités.

Cheikhou O. SOW



17^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU WAPP

Les experts ont planché sur les défis liés à l'intégration des énergies renouvelables dans le système électrique régional



Le lundi 14 novembre 2022 s'est tenue à l'hôtel Radisson blu de Dakar, la cérémonie d'ouverture de la 17^{ème} session de l'Assemblée Générale annuelle du WAPP (West African Power Pools) ou Système d'Echanges d'Énergie Électrique Ouest Africain. Ces rencontres tenues traditionnellement vers la fin de l'année, se sont déroulées pour cette édition, du 14 au 18 novembre 2022 sous le thème général : « Développement et Intégration des énergies renouvelables dans le marché régional de l'électricité de la CEDEAO ». Le Directeur Général, Papa Mademba Bitèye, a procédé avec le Secrétaire Général du WAPP Apollinaire Ki SIENGUI, à l'ouverture de la 17^{ème} session de l'Assemblée Générale et des réunions conjointes des comités organisationnels du WAPP, en présence du Directeur Général de NAWEC, des membres du comité de direction de Senelec, des experts des sociétés sœurs de la CEDEAO et des partenaires financiers et techniques.

Pour rappel, le WAPP a pour but principal de construire un marché de l'énergie électrique qui a pour but d'intégrer les réseaux électriques nationaux dans un marché régional unifié de l'électricité. Actuellement, les énergies renouvelables sont en train de connaître une avancée importante dans les parcs de production des sociétés d'électricité de la sous-région.

Ainsi, dans le plan directeur de l'organisation, il est prévu, pour les 25 prochaines années de développer 70% d'énergie renouvelable dans le système électrique régional.

Donc, le volume des énergies propres va connaître une croissance importante dans le schéma électrique. Cependant, le principal défi lié à l'intégration des énergies vertes dans le réseau reste leur variabilité. Elles nécessitent une technologie et des compétences spécifiques pour obtenir un réseau constant et fiable. Pour le Secrétaire Général du WAPP, il était donc nécessaire pour l'ensemble des structures et des comités organisationnels qui sont les techniciens des sociétés d'électricité de se retrouver pour discuter et échanger à propos de ce sujet avec les techniciens du monde entier et voir les solutions qui permettront d'améliorer l'insertion du renouvelable solaire, éolien et hydro-électrique dans le système électrique régional.

L'innovation de cette année consistait à combiner des réunions classiques et des panels où les experts ont échangés sur le thème particulier de cette édition. Thème qui, selon Papa Mademba Bitèye, est une voie de salut pour les sociétés d'électricité d'Afrique qui ne disposent pas suffisamment de ressources pétrolières et gazières, mais dont les pays sont dotés de ressources naturelles telles que le soleil, le vent et l'hydro-électricité.

Il a, pour sa part, rappelé que le Sénégal a, dans ce sens, fait des avancées significatives dans le mix énergétique qui est de l'ordre de 30% et compte faire plus grâce à l'intégration de la biomasse qui permettra à Senelec de compléter son « bouquet énergétique ».



Les premiers jalons d'un marché unique de l'électricité

En marge de l'assemblée générale du WAPP, s'est tenue, la 14ème réunion consultative du forum des pôles énergétiques régionaux. Cette rencontre des sociétés d'électricité des 14 pays membres de la CEDEAO a été présidée par le Directeur Général de Senelec, par ailleurs Président de l'ASEA (Association des Sociétés d'électricité d'Afrique).

En plus des acteurs du secteur de l'électricité (WAPP, ASEA, etc.), les partenaires techniques et financiers tels que la Banque Africaine de Développement, la Banque Mondiale, le NEPAD (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique) ont participé à ce forum international.

La réunion de cette année a revêtu une importance particulière. En effet, elle devrait permettre la transformation du forum africain des pôles énergétiques créés en 2005 en forum africain de l'électricité en prélude du marché unique africain de l'électricité.

Après une décennie de mise en œuvre de son premier plan d'actions adopté en 2009 à Cotonou, à la suite de la redynamisation du forum, le rendez-vous était pris pour sa réorientation et

son alignement sur les enjeux stratégiques du secteur électrique Africain axés sur la réalisation de l'étude du plan directeur continental des réseaux électriques et la préparation au Marché électrique unique Africain.

Des projets sous régionaux d'interconnexion estimés à 5000 milliards FCFA

En marge de l'Assemblée Générale, le Premier ministre Amadou BA a reçu la délégation de l'EEEOA conduite par le Directeur Général de Senelec et le président du conseil exécutif du WAPP. Cette rencontre avait pour objet de rendre compte au Premier ministre Les conclusions issues des travaux de ce rassemblement d'envergure réunissant les sociétés d'électricité d'Afrique de l'Ouest publiques et privées.

Le Secrétaire Générale du WAPP a saisi cette occasion pour informer le chef du gouvernement sur la mise en œuvre de l'interconnexion des pays membres, les avancées notées dans le marché de l'électricité avec l'interconnexion de 14 pays sur les 15 que compte la CEDEAO, l'administration du marché de l'électricité et la régulation du marché sous-régional depuis 2018, entre autres. Des projets majeurs de l'organisation évalués à 5000 milliards de FCFA. Tout en saluant les efforts fournis par le WAPP, Amadou BA a exhorté les acteurs à s'impliquer davantage pour faciliter l'intégration de la Guinée Bissau dans l'organisation.

Abass AMINE



BID : ATELIER SUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENEUVELABLES EN AFRIQUE

La Banque Islamique de Développement appuie ses pays membres



Le développement des énergies renouvelables à l'échelle de l'Afrique nécessite la mise en place de dispositifs appropriés permettant de mobiliser plus de ressources de maximiser la participation du secteur privé et d'assurer le partage d'expérience et le transfert d'expertise et de savoir-faire. Il nécessite également, un engagement fort des différents acteurs opérant dans le domaine des énergies renouvelables. C'est pour cela, que la Banque Islamique de Développement en collaboration avec Senelec s'est attelée à identifier des partenaires techniques fiables qui disposent d'une expertise avérée capable de porter des services à valeurs ajoutées et de concevoir des solutions pertinentes et adaptées aux pays membres de la BID pour accompagner les pays de l'Afrique subsaharienne à accélérer le développement de leurs projets d'énergies renouvelables.

Cet atelier, qui s'est tenu du 14 au 15 décembre 2022 au Radisson Blu a été présidé par le Secrétaire Général du ministère du pétrole et des énergies, Cheikh Niane en présence du ministre d'Etat, ministre de l'Energie et des énergies renouvelables du Niger, du Directeur Régional de la BID, du Directeur Général de Senelec et des acteurs de l'énergie des différents pays membres du continent.

Cette rencontre initiée sous le thème du développement des énergies renouvelables en Afrique est le couronnement d'un long parcours conduit par les experts de la BID en relation avec les partenaires techniques. En l'occurrence, il s'agit de l'office national de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), de l'agence marocaine pour l'énergie durable (MASEN), de la société tunisienne de l'électricité et du gaz (STEG), de la société nationale d'électricité de Sénégal (Senelec) et le centre régional pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique de l'Egypte (RCREEE).

Fort de l'expérience acquise dans la formulation et la mise en œuvre de projets d'énergies durables, le choix du Sénégal pour abriter cette rencontre trouve toute sa pertinence dans son mix énergétique chiffré 32% d'énergies renouvelables. En effet avec une dizaine de centrales solaires photovoltaïques et une centrale éolienne, le pays dispose ainsi d'une puissance installée de 402 MW d'énergie propre et respectueuse de l'environnement.



Le programme de coopération pour le développement des énergies renouvelables en Afrique de la BID (RECPA) vise à appuyer toutes initiatives visant la massification de la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale. Il participe à la création d'un cadre de coopération axé sur la facilitation du partage d'expériences et le transfert d'expertise. Il va sans dire que l'utilisation de levier de partenariat public-privé ne peut qu'accélérer une transition énergétique de grande envergure lançant ainsi la dynamique de la révolution verte africaine.

Abass AMINE



ALERTE

SUR LA CYBERSÉCURITÉ

La Direction des Systèmes d'Information vous donne quelques conseils pratiques et recommandations pour protéger les données de l'entreprise et parer à toute cyberattaque.

- Être toujours prudents avant de cliquer sur des pièces jointes ou des liens dans un courriel ;
- Vérifier l'authenticité des adresses des sites Web ou des liens lorsqu'ils utilisent l'Internet ;
- Éviter les navigations sensibles, comme la banque en ligne ou les achats pour le compte de l'entreprise hors du réseau de Senelec ;
- Ne faire des transactions que sur des appareils appartenant à Senelec et uniquement ;
- Arrêter toute transaction en cas d'anomalie et avertir immédiatement la Direction des Systèmes d'Information qui prendra des contre-mesures nécessaires pour préserver Senelec et son personnel.
- Ne pas partager votre mot de passe, sous aucun prétexte avec d'autres personnes (même pas avec votre supérieur hiérarchique), ne pas le noter et ne surtout pas l'écrire sur un post-it accroché à votre écran ;
- Pratiquer une bonne gestion des mots de passe lorsque vous utilisez le système d'information de Senelec. Conformément aux politiques existantes, il est plus judicieux d'utiliser une combinaison forte de caractères et d'éviter de faire usage du même mot de passe pour plusieurs sites ou systèmes d'information.
- Ne pas permettre à des utilisateurs non autorisés d'accéder aux systèmes ou aux réseaux informatiques.
- Ne pas quitter le lieu de travail sans vous déconnecter des ressources informatiques
- Utiliser régulièrement et mettre à jour automatiquement l'antivirus sur votre poste de travail et sur les systèmes dont vous avez la responsabilité
- Utiliser avec précaution et seulement dans le cadre d'activités professionnelles les sites des médias sociaux ;
- Renforcer la sécurité physique de tous les locaux techniques afin qu'aucun personnel non autorisé ne puisse accéder aux systèmes et équipements et assurer la traçabilité des interventions ;
- Éviter l'utilisation des clés USB plus particulièrement dans les systèmes industriels critiques
- Signaler tout problème de mise à jour du système en rapport avec le fabricant du matériel.

Comment gérer le stress en milieu professionnel ?

1^{ère} partie : Les types de stress notés dans le milieu du travail

Le stress professionnel est devenu l'une des premières causes d'incapacité de travail dans le monde. Ce concept est défini, par les spécialistes de la médecine du travail, comme un état fait de réactions émotionnelles, cognitives, comportementales et physiologiques aux aspects néfastes et nocifs de la nature du travail, de son organisation et de son environnement. Cet état est caractérisé par des degrés élevés d'éveils et de souffrance et souvent, par le sentiment de ne pas s'en sortir.

En outre, le stress peut également être également défini comme étant la conséquence d'un déséquilibre entre la demande et la capacité de réponse de l'organisme, c'est un sentiment de perte de contrôle sur les événements personnels, familiaux, sociaux ou professionnels.

Il existe en réalité plusieurs types de stress. Ainsi on distingue :

1- L'eustress :

Encore appelé bon stress ou stress positif ou encore « cerveau de la performance », il se caractérise par :

- Une courte période d'exposition d'une pression positive inférieure ou égale à la capacité de gestion de l'individu.
- Un effet global minime et le corps va se reposer, se renouveler et revenir à la normale.
- Un effet stimulateur du cerveau et aide à surmonter les difficultés du moment et à atteindre les objectifs.

2- Le stress cumulatif ou détresse :

C'est le stress négatif ou mauvais stress ou encore détresse. Le stress dans sa conception générale réfère à cet état. Il est caractérisé par :

- Une exposition prolongée (semaines ou mois) à des niveaux de pressions au-delà de capacités de réactions de l'individu ;
- Des troubles à la santé qui apparaissent progressivement.

3- Le stress post traumatique

Il fait suite à :

- Des événements aigus ou intenses ou graves affectant la vie de la personne ;
- La perte d'un proche.

Il peut s'agir d'un témoin ou victime d'un phénomène traumatisant : attentat, viol, crime, mort brutale en violente.

4- Le Burn-out ou syndrome d'épuisement professionnel

Il s'agit d'un tableau d'épuisement mental et physique avec :

- Une fatigue continue généralisée physique et psychique
- Une baisse de l'estime de soi ;
- Une diminution de la volonté de lutter pour sortir de cette situation ;
- Une irritabilité, un pessimisme et un désespoir ;
- Des pensées suicidaires.



Le Woyofal ou le système prépayé

Mieux comprendre le Woyofal pour mieux gérer sa consommation

Il existe 4 usages dans le prépaiement :

- Domestique petite puissance (DPP)
- Domestique moyenne puissance (DMP)
- Professionnel petite puissance (PPP)
- Professionnel moyenne puissance (PMP)

Pour chaque usage il y a 3 tranches de consommation, avec des prix différents.

Dès que l'on dépasse le seuil d'une tranche, le coût de l'énergie change.

Pour les domestiques (DPP et DMP) la TVA est appliquée dès que l'achat se fait en 3^{ème} tranche.

Pour les professionnels (PPP et PMP) la TVA est appliquée sur toute les tranches, à chaque achat.

Comment déterminer la tarification du prépaiement pour un achat ?

- Le nombre de kWh après la déduction de la redevance (payable une fois par mois), des taxes, du timbre si nécessaire et de la dette si elle existe
- La redevance (RDV) est un montant fixe de 429 FCFA pour le monophasé et 1427 FCFA pour le triphasé, qui est payée dès le premier achat de chaque mois (ex. janvier, février); si le client reste X mois sans achat ce montant est multiplié par X.
- La TVA qui est déterminée en fonction des types de clients.
- Pour la taxe communale (TCO), un taux de 2,5% est appliqué sur le montant de l'énergie pour tous les achats des clients.

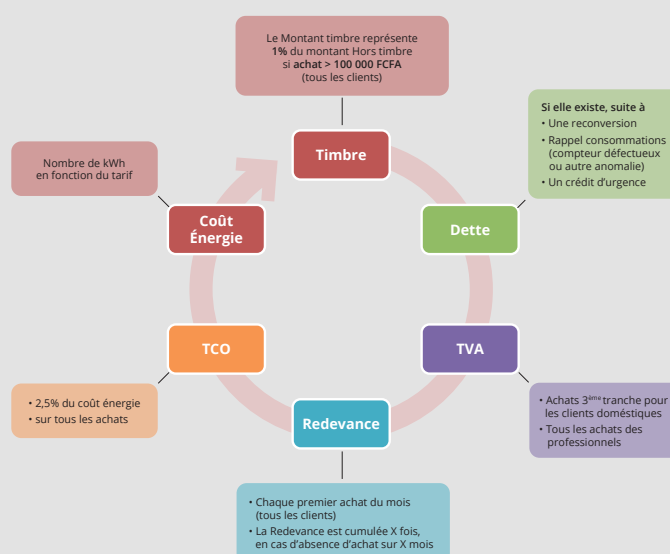
Un taux de 18% est appliqué ;

- DPP et DMP Puissance) sur le montant de la 3^{ème} tranche (Coût énergie, TCO, redevance) ;
- PPP et PMP sur tout achat
- Le timbre représentant 1% du montant hors timbre si le montant de l'achat est supérieur à 100.000 FCFA pour tous les clients.
- La dette est un montant qui peut exister dans le cas où le client est redevable envers Senelec.

Le cycle de calcul est mensuel. A chaque fin du mois, le système reprend son cycle.

Conseils :

- Toujours taper sur son clavier 820 à 825 pour connaître sa consommation moyenne mensuelle à acheter,
- Ne pas acheter au-delà de son besoin mensuel en énergie,
- Eviter de dépenser de fortes sommes (pour l'achat de crédit Woyofal) vers la fin du mois, mais juste le nécessaire pour terminer le mois,
- Acheter des appareils électroménagers à économie d'énergie (notés au minimum A+),
- Laisser le clavier branché en permanence pour pouvoir recevoir des alertes,
- Toujours taper sur son clavier le code 804 pour connaître son numéro de compte,
- N'utiliser pas simultanément vos différents porte-monnaie électroniques pour acheter du crédit,
- Toujours vérifier le numéro de compte et le montant saisi avant de valider la transaction sur votre téléphone
- En cas de perte de ticket ou de SMS après un achat, ou pour toute autre difficulté rencontrée avec le compteur, toujours contacter le Service Client au 33 867 66 66 / 30 100 66 66.





Yacine Sokhna FALL MLE C01068
expert supervision des sous
commissions techniques CPM



Mamadou KONATE MLE M05975 chargé
portefeuille créances actives DRN



Mame Cheikh Ibrahima FALL
MLE M07368 assistant pratiques
commerciales DPC



Samba DIAKHATE MLE M05698 Service
Gestion et Contrôle Centre - Ouest
DRCO



Ndéye Rokhaya LEYE MLE M05138
responsable créances résiliées DPC



Babacar Mbengue MLE M04673
préparateur SD DRCO



Youssou SOW MLE M06513 aide
mécanicien DP



Mbaye KONTE MLE M04857
préparateur mécanicien DP DRCO



Clément Guy Michel NIESOR MLE
M05390 Conducteur DRCE





• Cérémonie de présentation des vœux – Edition 2022



• Année du Commercial – Les meilleures agences primées



• Journée de la Femme – Edition 2022



• Célébration des 2000 000^{ème} clients Woyofal



• Inauguration de la centrale solaire de Diass



• Accueil de la Coupe d'Afrique des Nations à Kaolack



• 20^{ème} congrès de l'ASEA



• Colovac – Edition 2022



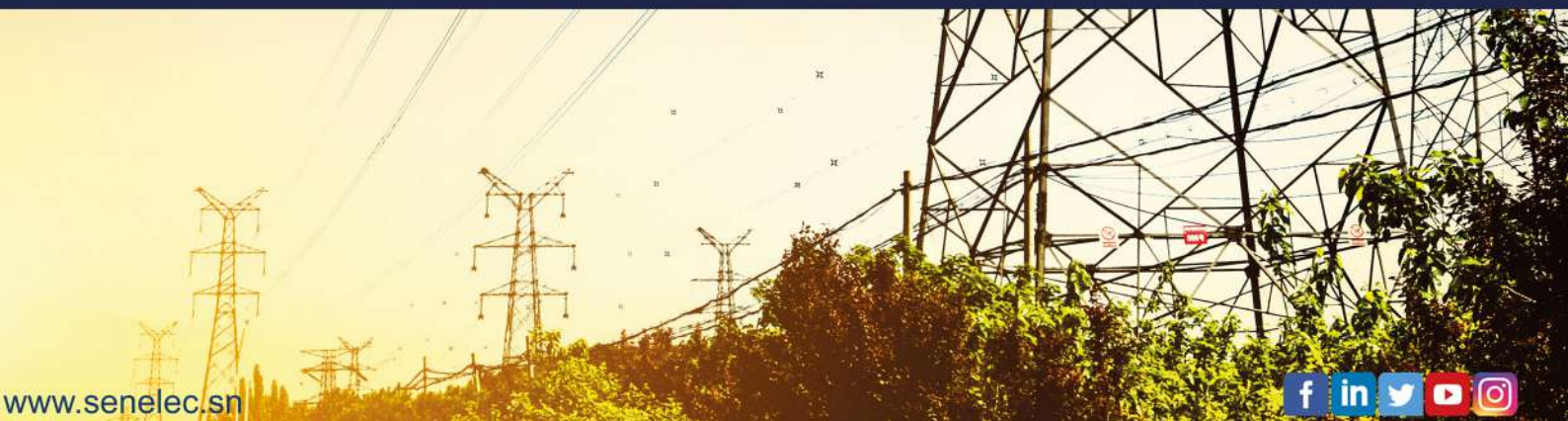
• Fête du Client à l'Agence Commerciale de Ouakam



L'énergie de tous
les possibles



L'énergie partout et pour tous!





L'énergie de tous les possibles!



L'énergie de tous
les possibles



PROQUELEC

www.proquelec.sn

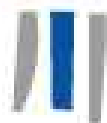
Senelec engagée pour un accès à l'électricité partout et pour tous

Réalisation d'installations électriques intérieures et raccordement de 37500 ménages à faible revenu

Projet d'Appui au Secteur de l'Electricité (PASE)



LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE




**Banque
européenne
d'investissement**

La banque de l'UE



- 1 Une reconversion gratuite (pour les clients disposant d'un compteur à leur nom).
- 2 5kWh (Compteurs monophasés) et 10kWh (compteurs triphasés) offert à l'installation du compteur
- 3 Des achats d'électricité selon vos possibilités financières (à partir de 1000 fcfa).
- 4 Possibilité de gérer vos consommations d'électricité en fonction de votre budget.
- 5 Des moratoires sur les factures impayées.
- 6 Crédits d'électricité disponible dans toutes agences senelec et chez les partenaires agréés.
- 7 Diposer de toutes les informations sur la consommation de vos appareils.

 **Où trouver le crédit Woyofal?**
Au niveau de toutes les agences senelec
Chez nos partenaires agréés



Ci lañu bokk

#Engageons-nous



Rejoignez-nous sur @Senelec l'officiel

Facebook



Twitter



Linkedin



Instagram

